

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME CINQUIÈME

---

1886

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

Numérisation *Société linnéenne de Lyon*

descriptions plus ou moins pompeuses de telle ou telle Revue auraient pu induire en erreur.

Le paysage entourant ce néo-Carnac forézien est des plus attrayants; à côté d'ailleurs a été construite une excellente auberge et au centre des faux monuments coule une fontaine déjà très renommée dans le pays; ses eaux ont, paraît-il, des vertus miraculeuses. Nous reparlerons prochainement de ces monolithes.

#### DISCUSSION

M. Depéret remarque, d'après les dessins que M. Chantre a fait circuler, que plusieurs des pierres paraissent assez plates et que ce n'est pas le caractère que revêtent généralement les granites porphyroïdes.

M. Chantre répond que le plus grand nombre paraît provenir d'un filon de granit porphyroïde encaissé dans des gneiss qui, eux, peuvent fournir des dalles.

M. Robert fait remarquer ensuite qu'il y a des crampons en fer qui servent à réunir les pierres, chose qui ne se rencontre pas dans les monuments mégalithiques préhistoriques.

#### COMMUNICATIONS

##### LES TUMULUS DES ENVIRONS DE TRÉVOUX

d'après les fouilles de M. VALENTIN SMITH

PAR M. ERNEST CHANTRE

Le vénérable et savant archéologue de Trévoux, M. Valentin Smith, ayant honoré la Société de sa présence, M. le Président est l'interprète de l'assemblée en lui adressant ses félicitations et le priant de l'entretenir de ses importantes recherches dans les tumulus du département de l'Ain.

M. Valentin Smith s'excuse de ne pouvoir répondre au désir qui vient de lui être adressé, parce que son grand âge (quatre-

vingt-quatorze ans) ne lui permet pas de s'exprimer facilement. Il prie M. E. Chantre, qui a suivi ses recherches et connaît la question, de bien vouloir être son interprète auprès de la Société.

M. E. Chantre rappelle que lorsqu'il y a vingt-cinq ans environ on s'occupait de rechercher les différentes traces du passage des armées de César dans les vallées du Rhône et de la Saône, on avait entrepris d'importantes fouilles dans quelques-uns des innombrables tumulus de la Bresse.

Aux environs de Trévoux ce fut à M. Valentin Smith qu'échut la mission délicate d'ouvrir ces tertres attribués aux Celtes, aux Gaulois ou aux Romains. Parmi les nombreux tumulus que l'on ouvrit dans cette localité plusieurs ne donnèrent aucune trace de sépulture, bien que pourtant dans l'esprit de la plupart des archéologues l'idée de sépulture soit toujours liée à celle de tumulus. Dans les tertres qui contenaient des sépultures on a recueilli des bracelets et fibules en bronze, des épées en fer, ainsi que de nombreuses poteries réunies sur un point déterminé; les tertres de cette dernière catégorie peuvent parfaitement être appelés tumulus funéraires, mais en ce qui concerne les autres il y a lieu de faire de grandes réserves sur leur destination. Ceux-ci, en effet, sont pour la plupart formés par une succession de couches distinctes plus ou moins épaisses et nombreuses de cendre et de charbon alternant avec des couches de terre.

Sur la circonférence des tertres de cette nature, dans les couches de cendre et charbon qui atteignent 30 à 40 centimètres d'épaisseur, tandis qu'elles n'en ont que 10 à 15 au centre, on rencontre de nombreux débris de poterie et d'ossements d'animaux domestiques, c'est à dire de véritables *kjøkkenmødings*.

Partant de ce principe que tous les tumulus recouvrent des sépultures, on a pensé voir dans ces couches successives de cendre des restes de sépultures par incinération suivies de repas funéraires ou de sacrifices. Mais depuis que l'on a étudié

les terramares et les castelieri de l'Italie, et surtout depuis que MM. Testut et Dufourcet ont fait connaître leurs tertres-habitations des Landes, on doit se demander si sur les bords de la Saône une partie des tumulus que l'on rencontre ne peuvent pas être classés dans cette dernière catégorie.

M. Chantre ajoute qu'un certain nombre de tertres ne peuvent être considérés comme autre chose que des postes d'observation ou de signaux qui, dès la plus haute antiquité, jalonnant certaines vallées, ont servi plus tard à l'installation du télégraphe optique.

Il pourrait en citer en France de nombreux exemples dans les vallées du Rhône et de la Saône, et en Syrie dans la vallée de l'Oronte.

M. Chantre termine en disant qu'il serait à désirer que de nouvelles fouilles fussent entreprises dans les tumulus du bassin du Rhône.

M. Chantre voudrait voir disparaître du langage scientifique le nom de « tumulus » qui est une cause fréquente de confusion.

#### DISCUSSION

M. Valentin Smith est de l'avis de M. Chantre de diviser les tumulus en deux catégories, les tertres d'habitation et les tertres de sépulture. Il n'hésite pas à croire que de nouvelles fouilles bien conduites amèneraient certainement une distinction exacte.

M. Faure demande si le volume et l'étendue des tumulus ne donneraient pas quelques indications sur leur destination.

M. Chantre répond qu'il n'y a rien de régulier dans le volume de ces tertres, qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre catégorie.

EN L'ABSENCE DU SECRÉTAIRE: H. PRUDENT.

---